

## Procès-verbal n°3 de la Commission des Compétitions Féminines

Réunion du :	Vendredi 8 septembre 2023
À :	9 H au district
Présidence :	Mme Bernadette FERCAK
Présents :	Mmes GRECO Nadine et JOLY Martine, (Mr Damien JURADO assiste à la réunion)
Excusés :	Mme Stéphanie ALBEROLA, MM. Michel COLLADO, Christian TAVES

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

**Toutes les correspondances envoyées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Le cas échéant, la correspondance ne sera pas prise en compte.**

### Approbation des Procès-verbaux

La Commission approuve le procès-verbal de la réunion du 23/08/2023.

### U15 F à 8

À la suite du désistement de l'équipe de MANDUEL, la reprise du championnat pour les 2 poules aura lieu le 30 septembre.

### Rassemblement féminin

**La journée départementale des féminines U12 à U15 (du 14 octobre) a été reportée au Samedi 21 octobre.**

Ce rassemblement est ouvert à toutes les licenciées de ces catégories et aux non licenciées (chaque joueuse peut amener une ou plusieurs copines désirant pratiquer le football).

### Foot Animation - FEMININES

#### **IMPORTANT – NOUVEAUTE**

**Pour cette saison 2023/2024, en lien avec la commission du Foot d'animation :**

1/ Mise en pratique de plateaux spécifiques 100% féminin autorisant 3 catégories d'âge :

- Un plateau U6-U7-U8 en Foot à 4
- Un plateau U9-U10-U11 en Foot à 5

Et en fonction des équipes engagées.

2/ Organisation de plateaux U10/U11 - 100% féminin -.

Il suffit seulement de 9 équipes pour pouvoir créer cela.

**La commission demande donc aux clubs qui seraient intéressés de contacter le District par mail,**



**3/** En pour parler avec le district de l'Hérault pour faire un Inter District en **U12/U13 F - 100% féminin** -

**La Présidente,**

Bernadette FERCAK

**Le Secrétaire de séance,**

Nadine GRECO

